

Source : Conseil central des Laurentides

**Communiqué : Diffusion immédiate**



Relations de travail

### **Une garderie privée joint les rangs de la CSN**

(Saint-Jérôme, le 5 janvier 2010) -C'est officiel : dorénavant, les employées de l'entreprise Garderie au Village des poupons inc. 9030-1474 Québec inc., située à Blainville, feront partie du SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES EN CPE RÉGION LAURENTIDES (CSN), affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Dans une décision rendue le 23 décembre 2009, la Commission des relations du travail du Québec (CRT) a accordé son accréditation au SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES EN CPE RÉGION LAURENTIDES (CSN).

Le 23 septembre 2009, le syndicat CSN avait déposé une requête en accréditation syndicale auprès de la CRT dans le but de représenter ce groupe de travailleuses.

#### **Pourquoi la CSN ?**

L'amélioration de leurs conditions et le savoir-faire de la CSN dans la négociation des conditions de travail de leur secteur ont compté au nombre des motifs qui ont incité ces travailleuses à adhérer à la centrale syndicale. De plus, les pratiques des syndicats CSN, autonomes et démocratiques, ont favorisé cette même adhésion. À cela, il faut ajouter que les nombreux services donnés par la centrale syndicale, dont le service juridique, la formation et la défense des personnes victimes d'accident ou de maladies du travail, ainsi que ses compétences dans plusieurs domaines, dont les assurances, les régimes de retraite et différentes questions professionnelles, ont aussi incité ces salariées à choisir la centrale syndicale. Enfin, la présence de la CSN dans la région, représentée par le Conseil central des Laurentides, a aussi milité en faveur de cette affiliation.

#### **Responsabilités**

Une fois que l'assemblée générale du syndicat aura adopté son projet de convention collective, c'est la Fédération de la santé et des services sociaux (CSN) qui verra à négocier les prochaines conditions de travail de ce groupe de travailleuses. Le conseil central verra à développer la solidarité entre les employées ainsi qu'avec l'ensemble des autres membres de la CSN dans la région. En plus de ceux cités ci-haut, la CSN offre de nombreux autres services aux syndicats affiliés.

Le Conseil central des Laurentides regroupe plus de 90 syndicats représentant plus de 16 000 travailleuses et de travailleurs.

La Fédération de la santé et des services sociaux (CSN) réunit plus de 200 syndicats regroupant au-delà de 21 000 employé-es.

Fondée en 1921, la CSN représente pour sa part plus de 300 000 travailleuses et travailleurs.

Renseignements : Bruno Héroux, conseiller syndical  
Service de syndicalisation CSN  
Téléphone : 514-598-2061

